

Fiche Formation

Agent de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes - SSIAP 1

Objectifs de la formation :

Permettre au stagiaire d'acquérir les compétences nécessaires aux missions de prévention et d'intervention d'un agent de sécurité incendie dans les établissements recevant du public ou dans les Immeubles de Grande Hauteur.



DUREE : 67 Heures de formation (hors temps des visites et temps d'examen).

PRE REQUIS :

- PSC 1 ou 2 ou PSE ou SST en cours de validité
- Certificat médical spécifique adapté (de moins de 3 mois)
- Compréhension et retranscription de la langue française

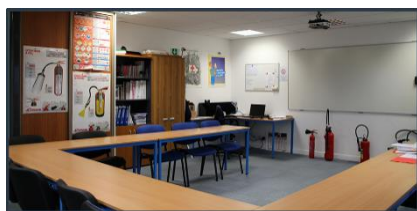
CONTENU PEDAGOGIQUE :

1ere Partie : LE FEU ET SES CONSÉQUENCES

- Le feu.
- Comportement au feu.

2e Partie : SÉCURITÉ INCENDIE

- Principe de classement des établissements.
- Fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie.
- Desserte des bâtiments.
- Cloisonnement d'isolation des risques.
- Évacuation du public et des occupants.
- Désenfumage.
- Éclairage de sécurité.
- Présentation des différents moyens de secours.



VALIDATION :

- Epreuve écrite : Le stagiaire sera évalué suivant un QCM de 30 questions.
- Epreuve pratique : Le stagiaire devra mettre en application, devant les jurys, les compétences développées durant la formation (*ronde avec anomalies et sinistres*)

A l'issue de cette évaluation, un diplôme de qualification SSIAP 1 sera délivré au candidat à la formation ayant obtenu une évaluation favorable à toutes les épreuves.



3e Partie : INSTALLATIONS TECHNIQUES

- Installations électriques.
- Ascenseurs et nacelles.
- Installations fixes d'extinction automatique.
- Colonnes sèches et humides.
- Système de sécurité incendie.

4e Partie : RÔLE ET MISSIONS DE L'AGENT SSIAP

- Le service de sécurité.
- Présentation des consignes de sécurité et main courante.
- Poste de sécurité.
- Rondes de sécurité et surveillance des travaux.
- Mise en œuvre des moyens d'extinction.
- Appel et réception des services publics de secours.
- Sensibilisation des occupants.

5e Partie : CONCRETISATION DES ACQUIS

- Visites applicatives.
- Mises en situation d'intervention.

